

Image not found or type unknown



# Location-gérance et changement de destination

Par **Edenskiff**, le **09/06/2013** à **13:17**

Bonjour

Peut-on parler de "changement de destination" lorsqu'un contrat de location-gérance prévoit la location de 5 chambres d'hôtes alors que le locataire-gérant en exploite 6 ou 7 (rappelant que le maximum autorisé pour une chambre d'hôtes est de 5 chambres) ?

Merci de vos réponses.